

[Postuler maintenant](#)

**Description**

Titre d'emploi **Conseiller principal ou conseillère principale – rémunération**  
 Organisation **Service des ressources humaines / Direction de la rémunération globale et des systèmes d'informations RH / Division rémunération et avantage sociaux**  
 Destinataires **Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes**  
 Type d'emploi à pourvoir **Emploi régulier**  
 Période d'inscription **Du 20 janvier au 3 février 2020**  
 Salaire

**Classe FM 07**

**Minimum 90 274 \$ - Maximum 112 843 \$**

**Catégorie d'emploi**

**Lieu : 5800, rue Saint-Denis, H2S 3L5**

**Description**

La Ville de Montréal est en pleine transformation et, dans ce contexte, la Direction de la rémunération globale et des systèmes d'information RH est à la recherche d'un conseiller ou d'une conseillère principal(e) en rémunération afin d'accompagner les unités d'affaires dans leurs différents projets d'optimisation et de participer au déploiement des programmes de rémunération.

Sous la responsabilité du chef de division – rémunération, vous soutenez les gestionnaires et les intervenants en ressources humaines dans la gestion, l'exécution et la coordination des dossiers reliés au domaine de la rémunération et de l'évaluation des emplois. De plus, vous agissez en qualité d'expert-conseil sur les questions de gestion touchant votre domaine d'expertise.

**Vos défis**

Vous avez comme principaux défis de supporter les unités lors de changements importants de structures organisationnelles, coordonner des projets majeurs d'optimisation du répertoire des emplois de la Ville et apporter une expertise aux équipes de négociations dans le cadre du renouvellement des conventions collectives.

**Vos principales responsabilités**

- Agir à titre de porte-parole de la Ville lors des comités conjoint d'évaluation des emplois et de responsable du répertoire d'emplois de la Ville.

- Collaborer à l'élaboration et la mise à jour des politiques et des règles de rémunération du personnel et conseiller la direction du Service sur les orientations à prendre.
- Informer et conseiller les différentes unités d'affaires de la Ville sur la portée et l'application des politiques, règles ou pratiques en matière de rémunération.
- Réaliser des études prospectives appropriées sur les tendances en matière de rémunération.
- Établir des estimés de coûts et faire l'analyse d'impacts de différents scénarios lors des négociations des conventions collectives.

## **Profil recherché**

---

### **Exigences**

- Détenir un baccalauréat en administration, option ressources humaines, en relations industrielles ou dans tout autre domaine jugé pertinent.
- Posséder un minimum de six (6) années d'expérience pertinente en lien avec les responsabilités énoncées.

### **Expérience, connaissances et habiletés particulières**

Connaissance des logiciels de la suite Office.

### **Maîtrise des compétences**

Afin d'exercer un rôle de cadre-conseil au sein de la Ville de Montréal, vous devez démontrer la maîtrise des compétences inscrites au « Profil générique de compétences des emplois de cadres-conseil » présenté sur le site carrière de la Ville. [Cliquez ici pour le consulter.](#)

## **Remarques**

---

La Ville de Montréal vous remercie de votre intérêt. Cependant, elle communiquera en priorité avec les candidats qui répondent le mieux à l'ensemble du profil recherché. Elle se réserve le droit de limiter le nombre de candidats, de l'interne ou de l'externe, qui seront rencontrés.

Cet affichage pourrait servir à combler d'autres postes de cet emploi, ou d'emplois de la même famille dont le profil recherché est similaire, au sein du Service des ressources humaines – Direction rémunération globale et systèmes d'information RH.

Exceptionnellement, si aucun candidat ne répondait à l'ensemble du profil recherché, les exigences du poste pourraient être adaptées en fonction de l'état du marché de l'emploi.

## **Pour postuler**

---

### **L'inscription en ligne est obligatoire**

Pour consulter nos offres d'emploi, postuler ou en connaître davantage sur les processus de dotation à la Ville de Montréal, rendez-vous à:

<https://montreal.ca/carrieres>

Pour toute autre question, écrivez à [Dotation@ville.montreal.qc.ca](mailto:Dotation@ville.montreal.qc.ca) en spécifiant le numéro de l'affichage dans l'objet de votre courriel.

### **Informations concernant l'emploi**

---

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cet emploi, n'hésitez pas à communiquer avec Carmela Gentile, conseillère en acquisition de talents à l'adresse suivante : [carmela.gentile@montreal.ca](mailto:carmela.gentile@montreal.ca). Pour les questions d'ordre technique, référez-vous à la section précédente.

### **Accès à l'égalité en emploi**

---

La Ville de Montréal applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Veillez nous faire part de tout handicap qui nécessiterait des arrangements spéciaux adaptés à votre situation advenant que vous soyez invité(e) à un processus d'évaluation. Soyez assuré(e) que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Avis de modification

[Postuler maintenant](#)

[Accueil](#) [Offres d'emplois](#)

[Énoncé de confidentialité](#)

Copyright (c) Oracle, 2006. Tous droits réservés.